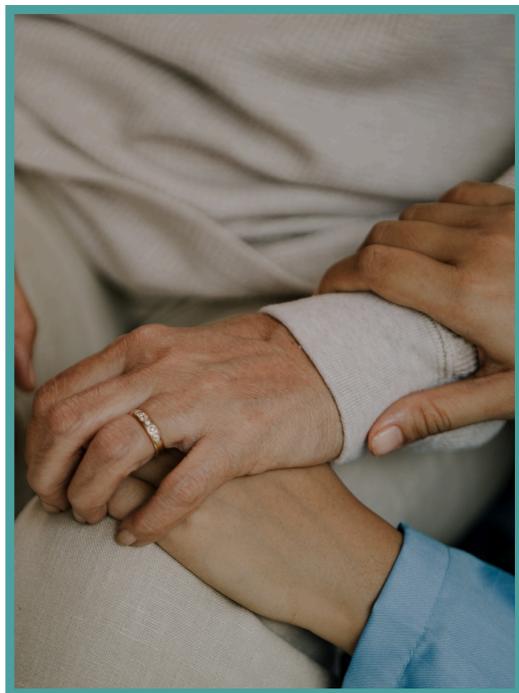




HÔPITAL HOUDAN

# SSIAD



## Service de Soins Infirmiers à Domicile



## Qu'est ce qu'un SSIAD ?

Le **Service de Soins Infirmiers À Domicile** contribue à accompagner les personnes âgées et les personnes en situation de handicap de plus de 60 ans en dispensant des soins **sur prescription médicale**. Le SSIAD assure également une coordination avec les autres intervenants médicaux et paramédicaux : services d'aide à domicile, kinésithérapeutes, médecins ...



### Missions et objectifs

- **Prévenir** la perte d'autonomie
- **Éviter** une hospitalisation
- **Faciliter le retour à domicile** après une hospitalisation
- **Favoriser** le maintien à domicile le plus longtemps possible
- **Prendre en compte la douleur** et la souffrance physique et morale
- **Lutter** contre l'isolement
- **Accompagner** les personnes en fin de vie et leur entourage
- **Proposer** un soutien psychologique aux bénéficiaires et à leurs aidants



L'  
É  
Q  
U  
I  
P  
E

- Cadre de santé
- Infirmières
- Aides-soignantes
- Assistante médico-administrative
- Psychologue



## Qui fait la demande ?



La personne elle-même



Le médecin traitant



L'entourage



L'infirmière libérale



Les services hospitaliers et sociaux



Les services d'aide à domicile

Le SSIAD est autorisé à intervenir sur prescription médicale auprès d'un nombre limité de personnes (72 places) et sur une zone géographique précises (2 cantons). Il est donc possible que le service ne puisse pas prendre en charge la demande immédiatement, celle-ci est donc inscrite sur une liste d'attente.

Si le SSIAD est en capacité d'intervenir, une évaluation des besoins est réalisée au domicile par l'infirmière du SSIAD et à l'issue un rythme d'intervention vous sera proposé.

Les soins techniques (injections, pansements...) sont dispensés par l'infirmier(e) libéral(e) choisi(e) par l'utilisateur



## Le coût

Les soins sont pris en charge à 100% par l'Assurance maladie. Aucun frais à avancer ni de complémentaire santé à solliciter.



## Informations pratiques

Le SSIAD intervient au sein de 53 communes des cantons de Houdan et Anet.



### CONTACTS

Tél. : 01 30 46 98 22  
[ssiad.hph@ght78sud.fr](mailto:ssiad.hph@ght78sud.fr)  
[www.hopitalhoudan.fr](http://www.hopitalhoudan.fr)

Horaires d'ouverture :  
De 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

SSIAD- Hôpital de Proximité de Houdan  
42, rue de Paris  
78550 HOUDAN  
(Entrée : 4 impasse Dumonthier)